

Séance du 13 mars 2026

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 03 mars 2026 n'a pas pu se réunir le 09 mars 2026 faute de quorum,  
 Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 10 mars 2026, et qu'aucune condition de quorum n'est requise, L'an deux mille vingt-six, le treize mars à 19h30 heures, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.  
 Le Président s'est retiré lors du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
76	3	3
		Pour : 3
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

DELLA VEDOVE Jean-Luc, BETOU Stella, FASOLO Robert.

**Procuration(s) :****Etai(en)t absent(s) :**

ANTONIOLLI Philippe, APPOLINAIRE Brigitte, CARAMBAT Sylvain, BARRERE Jean, NOVARINI Michel, MORANDIN Jacques, DARROUSSAT Anne Marie, GERDERES Jean-Patrick, PUCH-NEDELEC Jasmine, DUPUY Pierre, LUSSAN Jean-Pierre, CARRERE Fabrice, DAVEZAC Yann, LAFFONT Arnel, LABOURDERE Bertrand, CAZALIS Michel, LOCQUET François, LABORDERE Daniel, CHAULET Anthony, SERNIGUET Fabrice, MONDIN José, DELLA VALLE Valérie, DELSUS Alain, SCARAVETTI Henri, DAUBAS Philippe, JOUSSEINS Nicole, LABURTHE Michel, BACQUE Alain, SAINT-LANNE Gilles, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, COMMERS Joël, MONBERNARD Joël, GAYE Jacques, DESANGLES Claude, MOLES Sylvain, SASSOLI Robert,, DEGRAVE Stéphane, STEINMEYER Lorna, RAFFIN Michel, CHABBERT Stéphanie, VERRET Etienne, RAMAJO Sébastien, MOULIE Ludovic, GARBAY Stéphane, JAMMET Jean-Noël, DAUBIAN Jean-François, TUJAGUE Hervé, BERNICHAN Jacques, BOUDE Jean-Louis, LAZARTIGUES Richard, LANGLET Bruno, LAFON Nicolas, DUBOSC Michel, COUZINET Philippe, CORNU Frédéric, BARTHE Raymonde, CASTETS Mathieu, LEVIGNAC Georges, CASTELNAU Maxime, LUSSAGNET Cédric, COMTE David, GRÖBER Markus, CHARLES Eric, TAUZIEDE Bernard, LAUNET Alexandra, DUCOS Mickaël, LUPINE Fabien, PEYRUSSAN Laurent, ARROUY Fabien, GOSTEAUX Malik, LECLERC Gaëtan,

Date de la convocation
10 mars 2026

Date d'affichage
10 mars 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

DELLA VEDOVE Jean-Luc

24 mars 2026
et publication du
24 mars 2026

**VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

réuni sous la présidence de Monsieur MIMALE Gérard

**Investissement**

Dépenses	:	Prévu :	512 604,03
		Réalisé :	140 497,22
		Reste à réaliser :	0,00

Recettes	:	Prévu :	512 604,03
		Réalisé :	459 987,26
		Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	:	Prévu :	283 493,71
		Réalisé :	191 427,37
		Reste à réaliser :	0,00

Recettes	:	Prévu :	283 493,71
		Réalisé :	279 612,73
		Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	319 490,04
Fonctionnement :	88 185,36
Résultat global :	407 675,40

Ainsi délibéré les jours, mois et

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

an que dessus.

Reçu en préfecture le 24/03/2026



Ont signé Le Président et le(s)

Publié le

secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

ID : 032-200078392-20260313-26\_01-BF

Fait à CAILLAVET

Le Président MIMALE Gérard

le(s) secrétaire(s) de séance